

Fondation Interprofessionnelle Sanitaire de Prévoyance

Assemblée Générale Ordinaire des Délégués



Juin 2023

Assemblée des délégués

Ordre du jour – Juin 2023



- 1) Introduction.
- 2) PV AG.
- 3) Présentation comptes, rapport de gestion.
- 4) Rapports organe de contrôle et expert agréé.
- 5) Point de situation et actions.
- 6) Divers et propositions individuelles.

Président Conseil
Président Conseil
Direction + Réviseur
Réviseur + Expert
Direction + Expert
Président Conseil

Assemblée des délégués

Ordre du jour – Juin 2023



1) Introduction.

2) PV AG.

3) Présentation comptes, rapport de gestion.

4) Rapports organe de contrôle et expert agréé.

5) Point de situation et actions.

6) Divers et propositions individuelles.

Président Conseil

Président Conseil

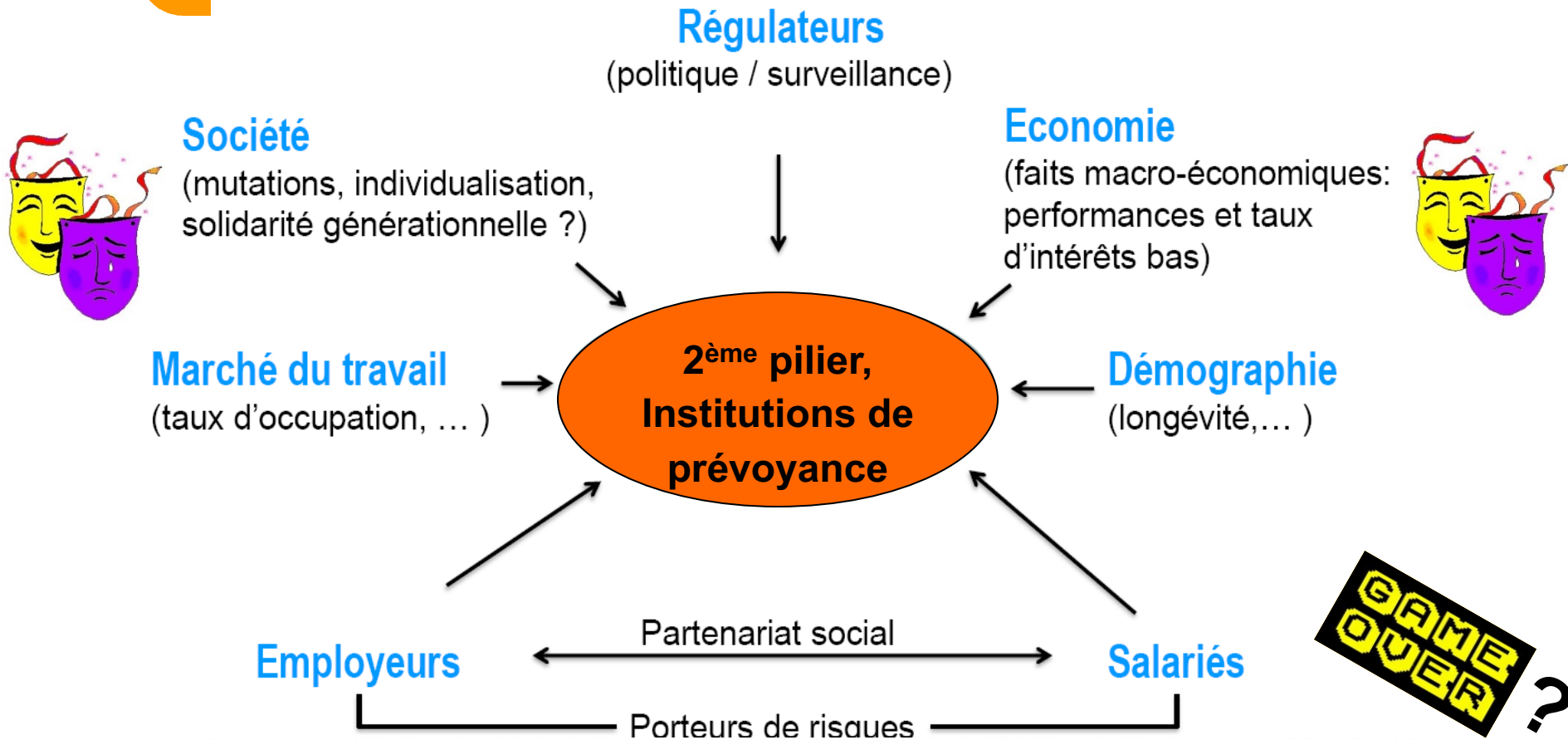
Direction + BfB

BfB + GiTeC

Direction + GiTeC

Président Conseil

2^{ème} pilier : Contexte 2016-23.



GAME OVER ?

La pression augmente de tous côtés sur les institutions de prévoyance

La FISP (en chiffres) à fin 2022

Etat des lieux et remerciements



La FISP en un clin d'œil au 31.12.2022

Ces indicateurs ci-dessous sont autant de nouvelles malgré tout réconfortantes, dans un contexte général très défavorable pour le 2^{ème} pilier en 2022:

- ✓ LE NOMBRE D'ASSURÉS
- ✓ LA FORTUNE DE LA FONDATION
- ✓ LE TAUX DE COUVERTURE

Au niveau des ressources financières (gestion des risques financiers; maîtrise vigilante des budgets de coûts et fonctionnement), les constats sont évidemment plus contrastés:

- ✓ LA PERFORMANCE FINANCIÈRE
- ✓ LES TAUX DE FRAIS

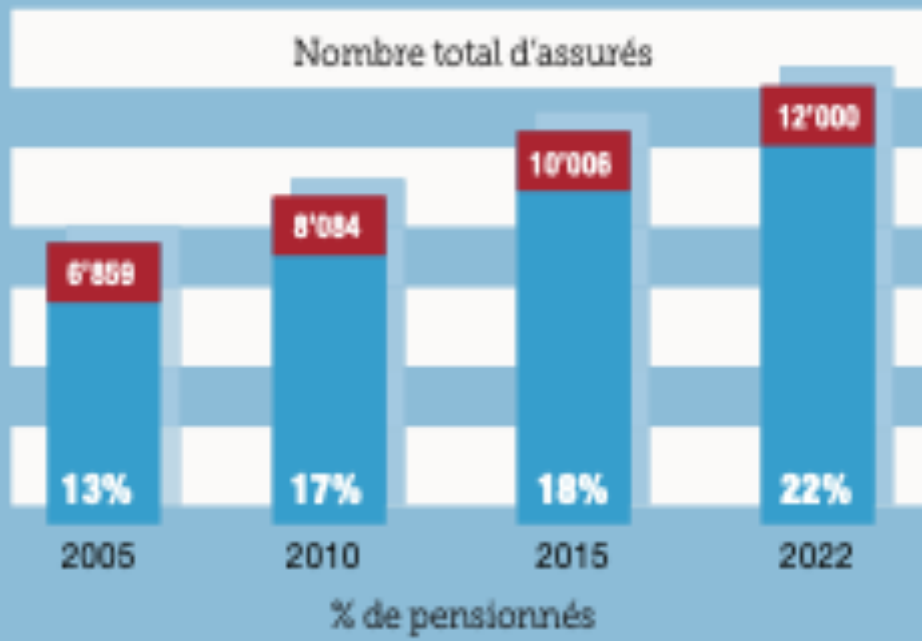
Ces résultats ont permis à votre Fondation de prendre les mesures conçues pour honorer le mandat confié, pour des prestations durablement attractives pour tous les assurés, en particulier en ce qui concerne leur pouvoir d'achat actuel et futur

- ✓ POUR LES COTISANTS ACTIFS
- ✓ POUR LES PENSIONNÉS

Cf. plus loin + FISP Info 23 + Rapport annuel 2021

Degré de couverture > 100 %
Assurés actifs 9'242
Bénéficiaires de rentes 2'621

Evolution des assurés FISP



Introduction et mots de bienvenue

Rappel : organisation de la FISP



ORGANES DE LA FONDATION



MANDATAIRES EXTERNES

Expert en prévoyance GTeC Prévoyance	Organe de revision B/B	Gestion administrative BCV	Depositaire global Pictet&Cie	Gestion placements cf. rapport de placements	Gestion immobilière Acanthe
---	---------------------------	-------------------------------	----------------------------------	---	--------------------------------

Conseils, analyses et mandats externes ponctuels

La FISP, comme acteur d'un 2^{ème} pilier de référence, s'engage dans sa mission en respectant un partenariat social responsable et impliqué : avec un modèle dont elle fait évoluer en permanence les capacités, elle met tout en œuvre pour renforcer les bases d'une prévoyance de qualité pour les assurés et adhérents.

Conseil de fondation au 31.12.22

Président

M. François HAENNI
Délégué «employeurs»
Directeur général LBC

Vice-Président

M. Yves VINCKE
Délégué «assurés»
Physiothérapeute retraité EHNV

Membres

Délégués «employeurs»
M. François JACOT-DESCOMBES - Administrateur ESSC
M. Emmanuel MASSON - Directeur RH - HRC
M. Christophe VACHEY - Directeur général adjoint - GHOL
Délégués «assurés»
M. Olivier OQUEY - Infirmier-anesthésiste - HFR
Mme Carine COLLOMB - Assistante DRH - HIB
Mme Laurent WILLOMMET - Médecin-chef retraité - HRC

Direction

M. Jean-Paul GUYON

Mandataires

La Fondation fait appel à des partenaires professionnels, sélectionnés parmi les références de leur champ de compétences, dont le mandat est réévalué régulièrement.

Rôle de l'assemblée des délégués

Rappels réglementaires, modalités 2023



L'Assemblée des Délégués... [et les modalités 2023](#) :

Status (article 6.2) et Règlement de prévoyance (articles 44 et 46)

- Elit les membres du Conseil de fondation : -
- Prend connaissance des rapports annuels de la Fondation :
 - [Cf. documentation transmise aux délégués.](#)
- Prend connaissance des statuts et du règlement (et leurs modifications) :
 - [Cf. site web, communications FISP.](#)
- Veille à l'information des assurés sur leurs droits et obligations (règlement) :
 - [Cf. site web, communications FISP.](#)
- Peut soumettre au CF des propositions statutaires ou réglementaires :
 - [Cf. partie dédiée. Traité point 6\) OJ.](#)
- Avalise les modalités des indemnités du Conseil de Fondation : -

Assemblée des délégués

Ordre du jour – Juin 2023



1) Introduction.

2) **PV AG.**

3) Présentation comptes, rapport de gestion.

4) Rapports organe de contrôle et expert agréé.

5) Point de situation et actions.

6) Divers et propositions individuelles.

Président Conseil

Président Conseil

Direction + BfB

BfB + GiTeC

Direction + GiTeC

Président Conseil

Assemblée des délégués

Ordre du jour – Juin 2023



- 1) Introduction.
- 2) PV AG.
- 3) **Présentation comptes, rapport de gestion.**
- 4) Rapports organe de contrôle et expert agréé.
- 5) Point de situation et actions.
- 6) Divers et propositions individuelles.

Président Conseil
Président Conseil
Direction + BfB
BfB + GiTeC
Direction + GiTeC
Président Conseil

Comptes

Rapport de gestion



- Document envoyé aux délégués.
- Intégré dans le « rapport annuel FISP » au cours de l'été, consultable sur www.fisp.ch.
- Rappel : évolutions du règlement de Prévoyance 2020-22.



Aux délégués de la FISP

Mesdames, Messieurs,

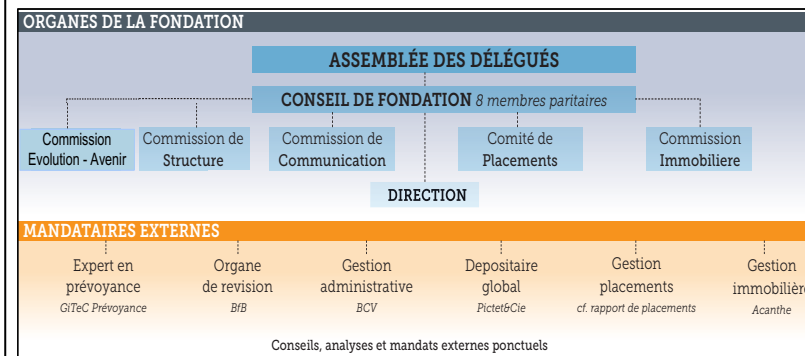
Comme annoncé dans notre courrier de mai 2023, et après l'approbation des comptes par le Conseil de Fondation du 8 juin, vous trouverez ci-après les informations usuelles, relatives à l'exercice 2022 :

- **Rapport sur les placements.**
- **Rapport de gestion.**

Ces données vous sont transmises à titre de pré information en vue de l'Assemblée Générale du 15 juin, et seront intégrées dans le **Rapport Annuel 2022** disponible dans l'été sous www.fisp.ch.

Sincères salutations.

La FISP en un coup d'œil – 31.12.2022.



	2021	2022
Degré de couverture	110,5%	100,3%
Assurés actifs	9'024	9'242
Bénéficiaires de rentes	2'524	2'621
Fortune gérée (Miards CHF)	2	1,8

Comptes

Actif et Passif du bilan



<i>en millions CHF</i>	2022	2021
▪ Liquidités	63	133
▪ Titres	1615	1715
▪ Immeubles	105	103
▪ Comptes de régularisation	22	24
TOTAL	1805	1975
▪ Dettes et comptes régularisation	31	39
▪ Capitaux de prévoyance actifs	1103	1076
▪ Capitaux de prévoyance rentiers	597	586
▪ Provisions techniques	69	90
▪ Réserve de fluctuation de valeurs	5	184
▪ Excédent / Découvert	0	0
TOTAL	1805	1975

Comptes

Compte d'exploitation (prévoyance, placements rpc26)



<i>en millions CHF</i>	2022	2021
■ Cotisations et apports	111	107
■ Prestations d'entrée	82	59
■ Rentes et capitaux	- 61	- 54
■ Prestations de sortie	- 106	- 84
■ Réassurance	- 0	- 1
■ Variation engagements	- 18	- 93
Résultat activité de prévoyance (*)	8	- 66
(*) Résultat intégrant l'évolution des bases techniques et réserves de longévité :		
° Taux technique adapté (2,50%)	+ Réserve taux conversion favorable (100%).	
° Bases LPP 2020	+ Réserve future adaptation taux technique (0).	
■ Résultat net des titres	- 191	109
■ Résultat net des immeubles	5	7
Résultat des placements (**)	- 186	116

(**) Résultats découlant de la gestion financière, notamment du fait de plus-values comptables 2021-22 essentiellement marchés actions, et devises.

Comptes

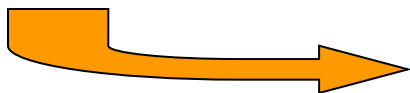
Rapport sur les placements



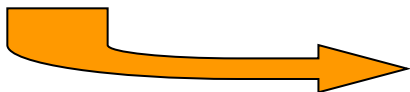
Extraits : « Avoir un cap... et se **préparer** aux turbulences ».

- 2020-22 – **Au rendez-vous** d'années de tous les extrêmes :
Rendement respectable : validation du modèle « in vivo ».
Préparation des rendements futurs : fin de la baisse des taux.
- **Performance conforme - Sans handicap de diversification** :
Modèle aux techniques de création de valeur complémentaires.
Résister aux chocs devises, actions, obligations, **actuels et à venir**.

- **Maîtriser les coûts d'opportunité,**
Accéder aux meilleures pratiques.



- **Maintenir vigilance et efficacité sur**
les enjeux majeurs, Réduire les frais.



- Analyse protection des gains intermédiaires, suivi des risques obligataires, sélection produits,...
- Objectifs de prévoyance, asymétrie de bénéfice pour les assurés.



- **Document envoyé aux délégués.**
- **Inséré dans le rapport annuel FISP dans l'été, consultable sur fisp.ch.**

Comptes

Rendement du portefeuille FISP

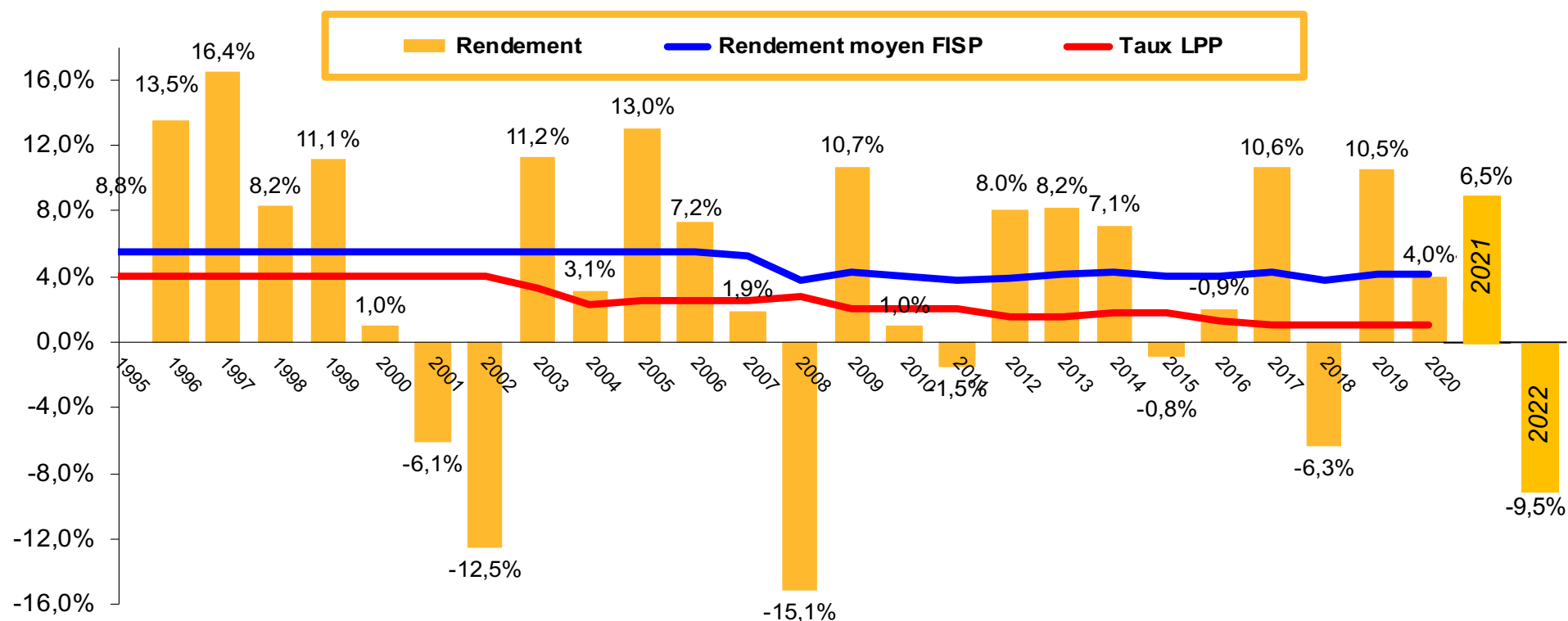


Extrait du rapport sur les placements 2022 :

- Impératifs des **actions de gouvernance**.
- Contexte, Revues « ALM » : s'adapter.
- Rendements actuels/futurs : choix et modalités.
- **Gestion des risques attentive aux opportunités.**



Actifs FISP	Rendement
Obligations	-, suite ?
Immobilier	+/-, suite ?
Alternatif	+/-
Actions	+/-, suite ?



Comptes

Compte d'exploitation général



<i>en millions CHF</i>	2022	2021
■ Résultat activité prévoyance <small>yc provisions</small>	8.3	- 65.6
■ Résultat des placements <small>yc autres produits</small>	- 186.1	115.9
■ Frais d'administration	- 1.8	- 1.8
« Excédent » des charges/produits	- 179.6	48.5

Utilisation excédent charges/produits :

■ Diminution déficit technique	0	0
■ Variation réserve de fluctuation	- 179.6	48.5
■ Excédent charges/produits :	0.0	0.0

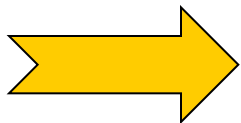
Comptes

Gestion des risques et Réserve de fluctuation



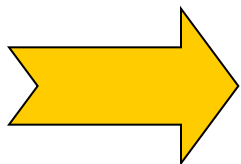
Bref rappel - En 2008 :

- Grâce aux réserves accumulées, amortissement d'une crise exceptionnelle.
- Malgré la baisse historique des bourses, sous-couverture limitée à 93.4%



- Application d'un **concept d'assainissement** équilibré, défini conformément à la loi et au règlement.

- Bien fondé des priorités du Conseil de Fondation :



- **Gestion des risques** vigilante et évolutive.
- **Efficacité et Gouvernance** en faveur des assurés.

Comptes

Gouvernance et redistribution aux assurés

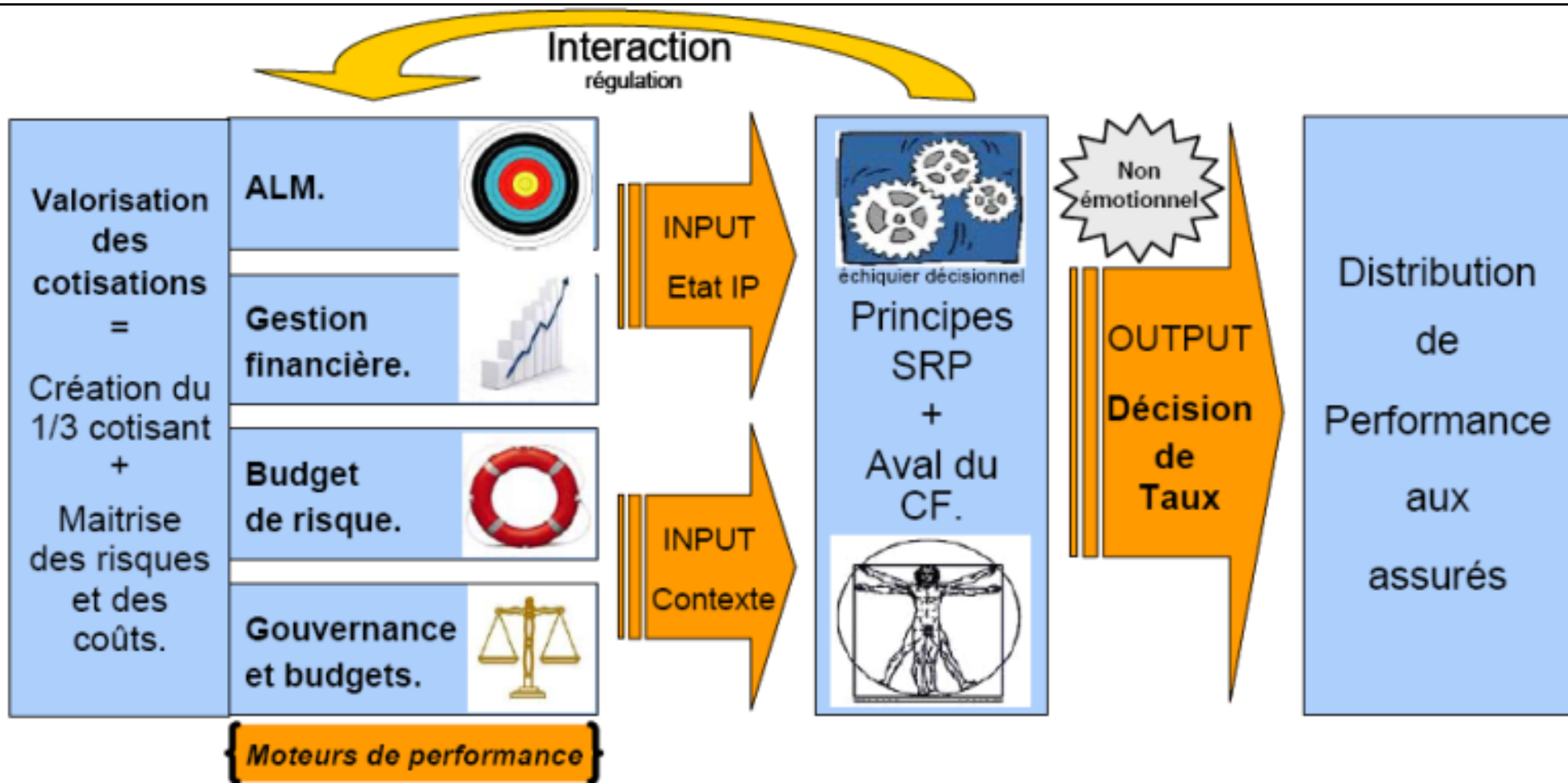


- 2008 Gestion risques : coussin de **sécurité** réduit l'impact de la crise.
 - 2009 Exploiter la reprise sans abandon de gestion prudentielle: **équilibre**.
 - 2010-11 Faire face à la volatilité **sans prêter la prévoyance**: taux de 2%
 - 2012 Conformément aux **règles et possibilités**, taux de 2,50%.
 - 2013, 14, 15, 16 : taux : 3,00%, 3,25%, 2,50%, 1,50%.
 - 2017, 18, 19, 20, 21 : taux : 2,50%, 1%, 2,50%, 2,00%, 2,50%.
- 2022 : Conformément aux **règles et possibilités**, **taux de 1,25%**
 - **Couverture : préservé → 100,3%** («chute» marchés; utilisation des **réserves**).
 - **Nécessité de constituer la RFV** : Objectif visé pas encore atteint.
 - **Utilisation responsable de normes raisonnables** :
Système de redistribution de performance (SRP) = cadre décisionnel gouvernant
Renforcement des réserves de rentes par fixation d'un taux technique prudentiel
- 2023 Application 1,00% (yc surobligatoire).

Réponses FISP : buts et fondamentaux

Protéger création et distribution de valeur aux assurés.

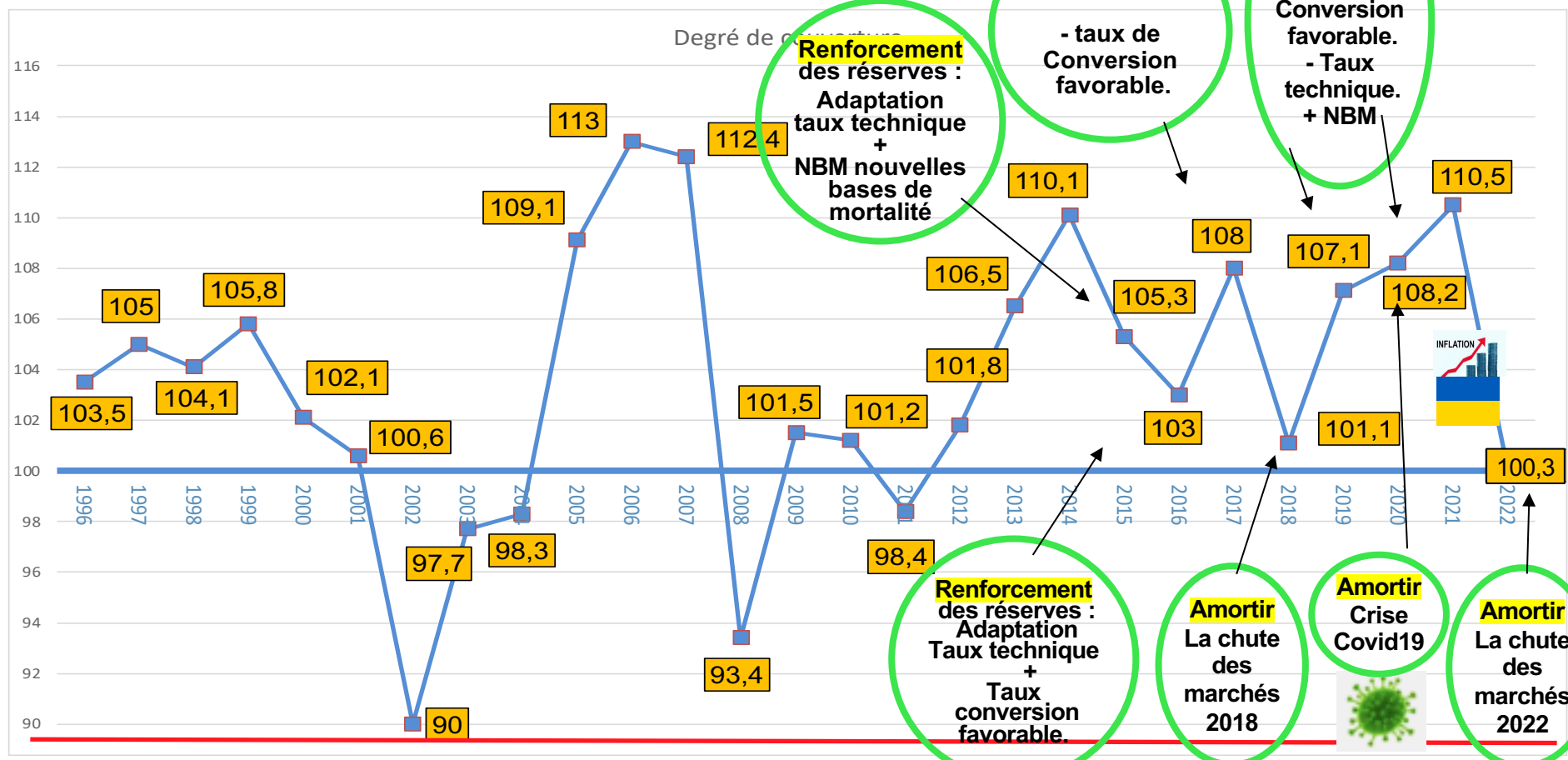
- Créer la valeur nécessaire : des moteurs de performance à régler !...
- Assurer des **normes responsables** de distribution : cadre décisionnel gouvernant.



Comptes - Evolution du degré de couverture

Un travail d'expert pour amortir les crises.

Fonds libres



Assemblée des délégués

Ordre du jour – Juin 2023



- | | |
|--|--------------------|
| 1) Introduction. | Président Conseil |
| 2) PV AG. | Président Conseil |
| 3) Présentation comptes, rapport de gestion. | Direction + BfB |
| 4) Rapports organe de contrôle et expert agréé. | BfB + GiTeC |
| 5) Point de situation et actions. | Direction + GiTeC |
| 6) Divers et propositions individuelles. | Président Conseil |

Rapport de l'organe de contrôle

31.12.2022



BfB Fidam révision SA
Avenue des Baumettes 23
Case postale 400
CH-1020 Renens VD 1

Téléphone +41 (0)21 641 46 46
Téléfax +41 (0)21 641 46 40
E-mail : contact@bfvd.ch

BfB

**Fondation interprofessionnelle
sanitaire de prévoyance (FISP)
Prilly**

Exercice 2022

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation

Comptes annuels

Rapport de l'expert agréé

Bilan technique : expertise et annexes



Fondation Interprofessionnelle
Sanitaire de Prévoyance
à Lausanne

Expertise technique

Juin 2023

FISP BT 01.01.2016_v04

Assemblée des délégués

Ordre du jour – Juin 2023



- | | |
|---|--------------------------|
| 1) Introduction. | Président Conseil |
| 2) PV AG. | Président Conseil |
| 3) Présentation comptes, rapport de gestion. | Direction + BfB |
| 4) Rapports organe de contrôle et expert agréé. | BfB + GiTeC |
| 5) Point de situation et actions. | Direction + GiTeC |
| 6) Divers et propositions individuelles. | Président Conseil |

Les informations à disposition des délégués sont intégrées dans la documentation transmise en 2023, et dans les supports publiés sur le site web www.fisp.ch.

Commissions et direction FISP

Point de situation et actions

Présentation à l'assemblée des délégués



juin 2023

Commissions et direction FISP

Illustrer les résultats obtenus pour les assurés.

Expliciter les moyens mis en œuvre.

- Revue exhaustive des travaux ? → Informations et éclairages spécifiques.

En 2022 :

- Enjeux du 2^{ème} pilier et plan d'actions FISP.
- **Prendre Soin, 4 exemples** : valeurs de référence et marqueurs identitaires, gestion des enjeux ALM-ESG, efficacité économique et besoins adhérents, gestion de la relève.
- **Plans d'actions 2022** : synthèse et éclairages sur 4 grands projets.
- **Prestations et services** : retour sur la conférence du 5 mai, focus portails extranet.

Cette année :

- **Eclairage raisonné** : les « + » et les « - » du modèle FISP.
- Choix faits en fonction des objectifs, conséquences en terme de compétitivité.



juin 2023

Illustration par
un exemple

Communication

Conférences 2015, 17, 19... et 2022



La caisse de pensions FISP, votre solution 2^{ème} pilier

Les caractéristiques :

- Fondements historiques, contexte actuel, plan d'actions FISP.
- Synthèse : buts, mission, modèle, résultats, positionnement.

Les prestations et services :

- Des possibilités continuellement adaptées à vos besoins.
- Indicateurs de qualité et supports didactiques.

Comment se servir au mieux de sa caisse de pensions :

- Volants de manœuvre et latitudes pour interagir avec la FISP.
- Faire des choix en fonction de vos besoins.

Conférence FISP

Sommaire des thèmes



La caisse de pensions FISP, votre solution 2^{ème} pilier

Valeurs de référence FISP : un modèle dédié aux assurés

- Caisses de pensions et 2^{ème} pilier : enjeux majeurs.
- Le modèle FISP : réponses et avantages **illustrés**.
- **Marqueurs identitaires** prestations : la FISP et la « LPP ».

Prestations FISP : se **servir** au mieux de son 2^{ème} pilier

- Adaptée à vos besoins : comment interagir avec la FISP.
- **Portails « Extranet »** : pour les assuré(e)s et les adhérents.
- Faire des choix en fonction de vos objectifs.

Conférence FISP

« Rappel »: une caisse de pensions...

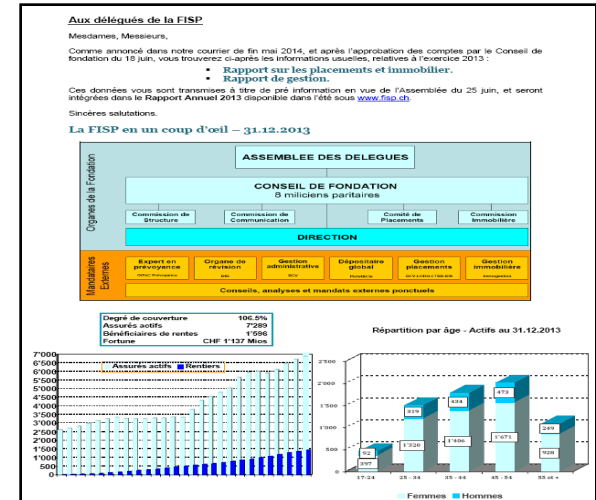


- Un rapport et des comptes ?... →

Avant tout, une **mission multiple** :

- **Assurer des prestations** de prévoyance (épargne, retraite, décès, invalidité,)
- **valoriser des cotisations** confiées,
- **gérer des risques**,
- à **court et à très long terme**,
- dans un **cadre** légal normé :

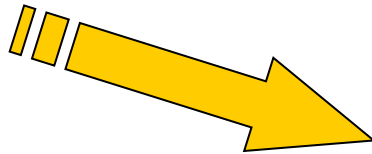
Le « **2ème pilier** »... →



- **Le 2ème pilier** ??

Le 2^{ème} pilier : monde complexe et spécialisé.
Des **déterminants** face aux nombreux défis et biais.

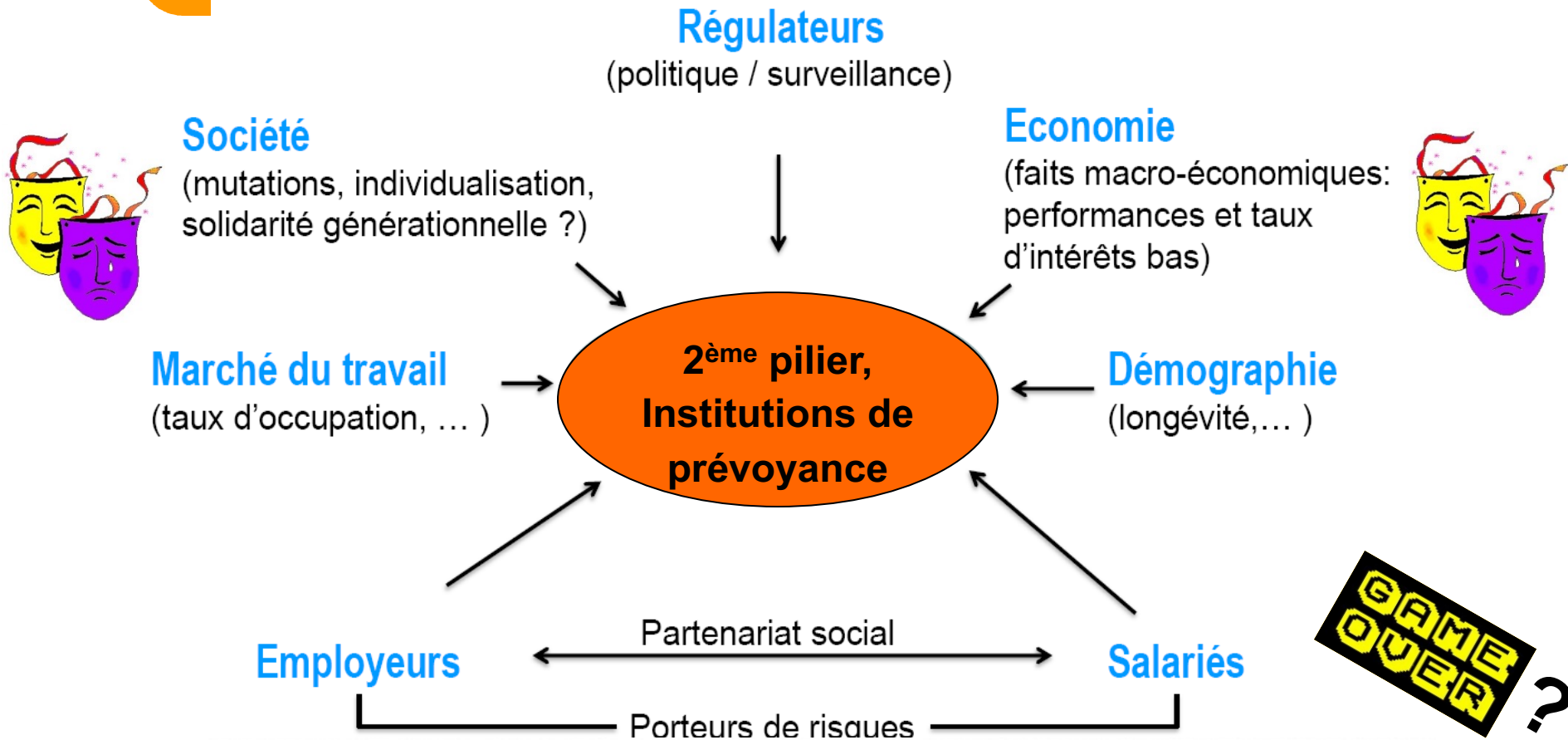
- **Au centre de débats de société majeurs.**
- **Responsabilités essentielles** (financières, sociétales).



- **Dimensions multiples.**
- **Nombreux intérêts.**

- **Déterminant 1** : Objet de la caisse et volonté du fondateur.
- **Déterminant 2** : Capacité du CF à assurer la mission.
- **Gestion efficace, gouvernante, évolutive.**
- Appel aux professionnels **raisonnables** (pro-assurés).
- Payer (**seulement**) pour les plus-values souhaitables.
- Être éclairé sur **enjeux**, pas seulement financiers (1'000 Miards).

2^{ème} pilier : Contexte 2016-23.



GAME OVER ?

La pression augmente de tous côtés sur les institutions de prévoyance

« Préoccupations » des Suisses dès 2018 :

>> Prévoyance professionnelle à la 1^{ère} place (45%)...



Signe de :

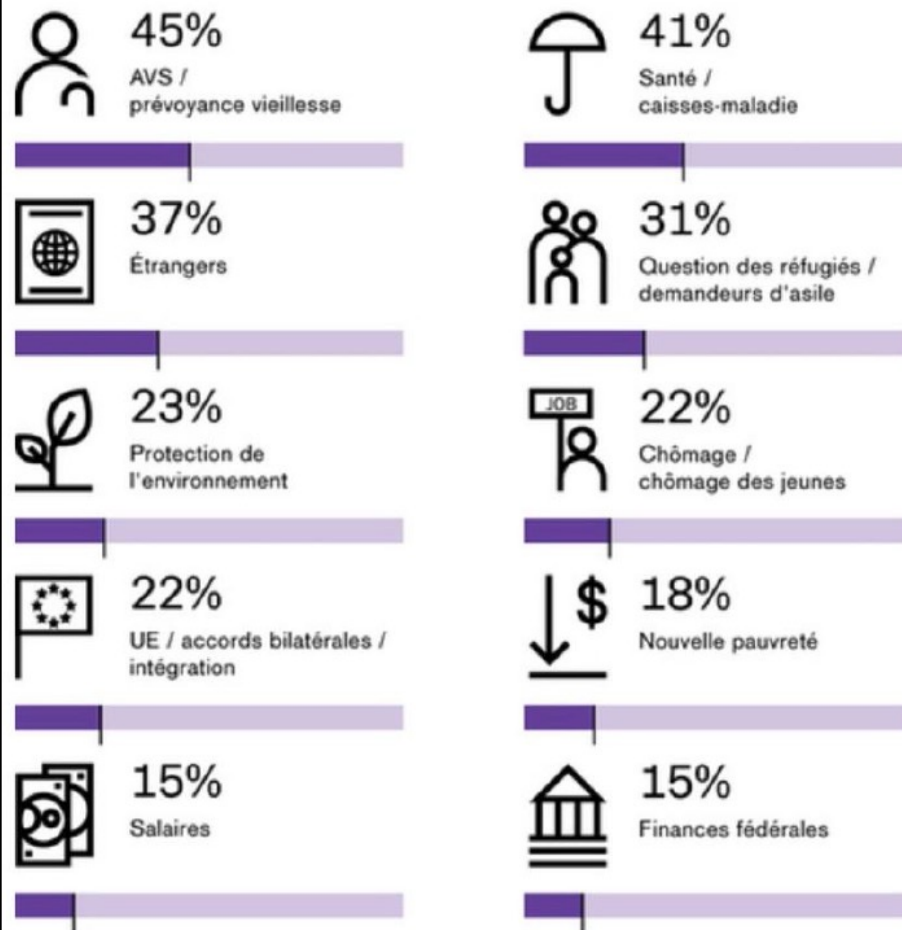
- Vieillessement ?
 - Défiance ?
- Prise de conscience ?
 - Défaillance ?

- Soutien pour le *Fisp infos*...
- Confirmations : pressions...

- Réponse : s'adapter, sans travestir la mission...
 - Motivés par la **pression positive**...

Les 10 principales préoccupations des Suisses en 2018

En % des votants



Source: Baromètre des préoccupations du Credit Suisse 2018

Un contexte passionné et de grande exigence

Réponses explicites : valeurs de référence (FISP Info 18)



Dans leurs préoccupations sur la prévoyance professionnelle et la retraite, les assurés :

- Attachent une grande importance à une couverture de grande qualité de leurs besoins et à une gestion loyale de leur 2^{ème} pilier.
- Comptent aussi, comme leurs employeurs, sur un niveau élevé de service et de performance, et sur une maîtrise des risques et des coûts liés à cette activité.

Les solutions FISP s'inscrivent dans ce contexte de grande exigence, avec des réponses claires à des questions fondamentales : comment mes proches sont-ils protégés en cas de besoin ? Quel pourcentage de salaire toucherai-je à la retraite ? Mon pouvoir d'achat est-il correctement assuré ?...



FONDATION INTERPROFESSIONNELLE SANITAIRE DE PREVOYANCE

N° 18 - Automne/Hiver 2019

FISP - L'engagement de prendre soin des assurés et adhérents sur le long terme

Répondre de manière proportionnée et explicite aux enjeux majeurs, conjoncturels et structurels

Un contexte passionné et de grande exigence

Réponses explicites: enjeux ALM & ESG (FISP Info 20-21)



Dans leurs préoccupations sur la prévoyance professionnelle et la retraite, les assurés :

- Attachent une grande importance à une couverture de grande qualité de leurs besoins et à une gestion loyale de leur 2^{ème} pilier.
- Comptent aussi, comme leurs employeurs, sur un niveau élevé de service et de performance, et sur une maîtrise des risques et des coûts liés à cette activité.

- Comment mon 2^{ème} pilier répond-il à ses obligations financières et ses responsabilités fiduciaires et sociétales ? Comme satisfait-il à ses obligations de moyens, d'entreprendre ?
- Comment ma caisse s'adapte-t-elle pour répondre aux défis et renforcer ses capacités de résilience aux épreuves - voire disruptions
- que traversent nos sociétés et systèmes de prévoyance sociale ?



FONDATION INTERPROFESSIONNELLE SANITAIRE DE PREVOYANCE

N° 18 - Automne/Hiver 2019

**FISP - L'engagement
de prendre soin des
assurés et adhérents
sur le long terme**

**Répondre de manière
proportionnée et
explicite aux enjeux
majeurs, conjoncturels
et structurels**

Information Délégués



Réponses aux défis : mesures et résultats

GAME
OVER ?

NON - NON - NON

Courage – Ambition – Préparation...

...+ Pesée raisonnable des enjeux !



FISP : stratégie et positionnement clairs.

Relever les défis du 2^{ème} pilier.



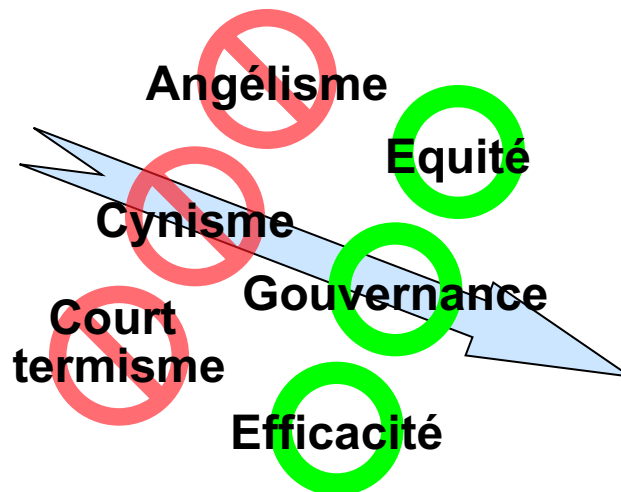
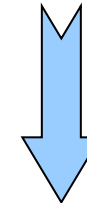
« Les solution FISP aux enjeux de prévoyance ? Réponses techniques, Valeurs humaines »

Enjeux 2ème pilier Attentes assurés

- Financier.
- Extra-financier.
- Divers défis.



Les manières de répondre à ces problématiques ne sont ni uniques, ni équivalentes.



Contexte anxiogène ?
Raison et responsabilité offrent
les seules solutions viables.

Fortifier durablement
un modèle authentiquement dédié
au seul intérêt des assurés.

Information Délégués



Réponses aux défis : mesures et résultats

AMÉLIORER LES PRESTATIONS POUR LES ASSURÉS, ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE PRÉVOYANCE :

- Améliorations régulières du Règlement de prévoyance.
- Protection des proches et du pouvoir d'achat : taux d'intérêt versé supérieur à l'inflation et aux minima légaux, amélioration des couvertures décès/invalidité.

FAIRE FRUCTIFIER LES COTISATIONS, PRÉSERVER LES EFFORTS DES COTISANTS EMPLOYÉS/EMPLOYEURS :

- Résultats des placements et gestion des défis du contexte financier.
- Gains des actions de benchmarking et de maîtrise des coûts (appel d'offres).

ADAPTER LA SOLUTION 2^{ÈME} PILIER, POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS SANS SE RÉSIGNER SUR LES OBJECTIFS :

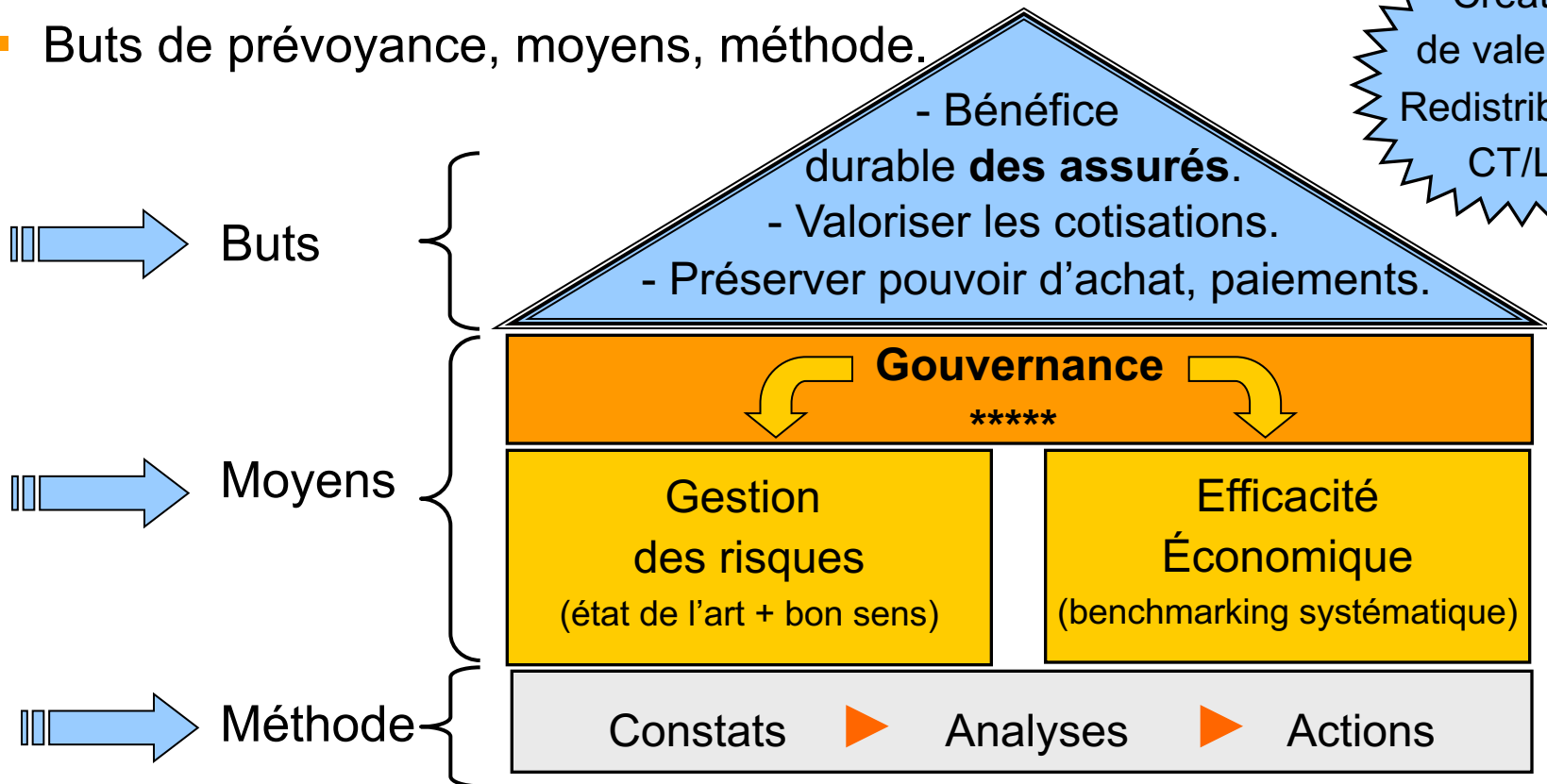
- Nouveau modèle de rente dès 2018 (FISP Info n°13).
- Maintien des capacités du Conseil de Fondation à assumer sa mission de manière responsable : formation, évolution.

Réponses FISP : buts et fondamentaux

Mission et modes d'actions



- Buts de prévoyance, moyens, méthode.



- Les moteurs :



Réponses FISP : organisation

Structure : définir et mener à bien les actions

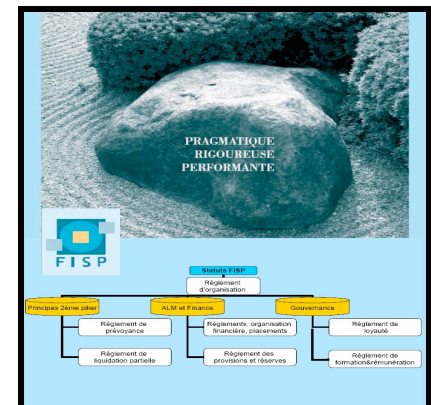
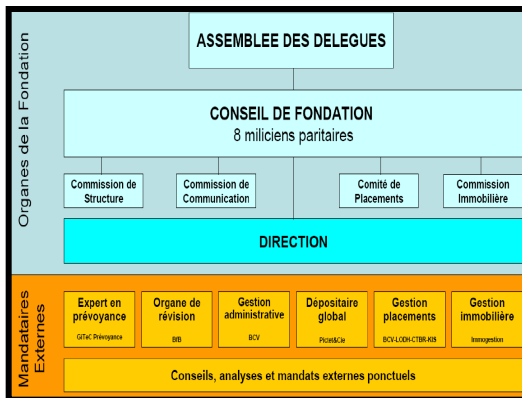
Organisation évolutive : exercer les responsabilités et gérer les enjeux légaux et financiers du 2^{ème} pilier.

- Comprendre les enjeux.
- Décider des mesures.
- Réaliser les actions.

■ Structure **autonome** via **compétences** loyales et **internes**.

■ Meilleures pratiques **bonne gouvernance** et **bon sens**.

- Pragmatisme + Rigueur.
- Processus + Humain.



Réponses FISP : priorités « attractivité durable »
Implémenter la stratégie : buts prioritaires et modalités

BUTS

- **Protection proches.**
- **Pouvoir d'achat.**
- **Réponses aux besoins.**
- **Proximité.**

Modèle FISP

- **Mutuel.**
 - **Paritaire.**
 - **Valeurs.**
- 100% assurés.**
- **Milicien... et Professionnel !**

ATTRACTIVITE

2007-2023

Deux outils

Gestion des risques
(création de valeur)
+
Gestion des coûts
(efficacité budgétaire)

UNE OFFRE

« + »

large
souple
efficace

- **Prestations risques.**
- **Prestations retraite.**
- **Services.**

Conseil de fondation Réponses 2017-2021



« Mission statement »,
La traduction essentielle
de marqueurs identitaires essentiels

Prendre Soins.

**L'ADN
des parties prenantes essentielles
à la FISP**



**Un 2^{ème} pilier en osmose avec
Le monde des soins**

**« Prendre Soin »
Notre engagement stratégique**

**L'ADN
des parties prenantes essentielles
à la FISP**

**La traduction essentielle
de marqueurs identitaires essentiels**

**Mettre
en oeuvre les
meilleures
pratiques, guidées
par un engagement
éminemment
humain,**

«Prendre Soin»



Conférence FISP

Vos interlocuteurs



Jean-Paul Guyon
Direction



Vito d'Andrea
Gestion



André Gilliéron
Expert en prévoyance

Conférence FISP

« Rappels »: une caisse de pensions...



Quelles sont les ressources financières d'une Institution 2^{ème} pilier ? A quoi servent-elles ?

Les ressources financières, 3 cotisants principaux :

- 1/ Vos cotisations : une part pour l'épargne-retraite, une part pour les risques décès invalidité
- 2/ Les cotisations de votre employeur : idem.
- 3/ Le résultat des placements financiers : le rendement du «3^{ème} cotisant».

Gestion des coûts prévoyance 2^{ème} pilier

Frais de réassurance des
risques assurés et de
gestion de la
Fondation.

Rémunération des avoirs des assurés

Intérêts attribués aux
avoirs des assurés
(comptes d'épargne
des assurés actifs,
réserves de rentes
des pensionnés).

Paiements des prestations assurées, gestion des provisions et des réserves

- 1/ Versement aux assurés des prestations (rentes de pensionnés, paiements en cas d'invalidité et de décès, libre-passage).
- 2/ Variation des provisions techniques (utilisation pour payer les prestations échues, mise en réserve pour les prestations futures).
- 3/ Variation des réserves financières (amortir les fluctuations de valeurs des marchés financiers).

Assemblée des délégués

Ordre du jour – Juin 2023



- | | |
|---|--------------------------|
| 1) Introduction. | Président Conseil |
| 2) PV AG. | Président Conseil |
| 3) Présentation comptes, rapport de gestion. | Direction + BfB |
| 4) Rapports organe de contrôle et expert agréé. | BfB + GiTeC |
| 5) Point de situation et actions. | Direction & GiTeC |
| 6) Divers et propositions individuelles. | Président Conseil |

Assemblée des délégués

Ordre du jour – Juin 2023



Merci de votre attention.

Partageons le verre de l'amitié !